

Compte-rendu des séances de 1960

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président	M. CHALOIN.
Vice-Présidents	{ M. DUDRUMET. M. HARDY.
Secrétaire	M. LEFEBVRE.
Trésorier	M. BEAUJEAN.
Bibliothécaire	M. DUPONT.
Conservateur des collections	M. CHEVALLIER.
Membres	{ M. DERUELLE. M. LATOUR.

Membres décédés depuis Décembre 1959

Mlle Denise Collin.
Mme Veuve Henry.
MM. le Vicomte d'Ainval.
le Général Bonneau.
Champbaudet.
Louis Collin.

Membres admis en 1960

Mmes Albouy.
Dr Kieny.
Nicole.
Leveau.
Rivière.
Mtre Nocly Watin.
MM. Bachelet.
Dr Bocquet.
Fermé.
Floiras.
Nicole.
Comte Jacques de la Pérouse.
Pichard.
Plavinet.
Richon.
Rivière.
Triet.

Année 1960

Séance du 30 Janvier : Assemblée Générale annuelle :

Le rapport moral du Président et le compte-rendu financier du Trésorier sont approuvés.

Le Bureau de la Société est réélu. Deux nouveaux membres sont nommés : MM. Deruelle et Latour.

M. BÉRA : « *A propos de la Tour Balhan* ». Un acte de vente de 1910 fait connaître les servitudes imposées depuis 1678 aux successifs propriétaires de la Tour :

L'horloge Balhan, placée dans une tourelle de la maison, devra y rester aussi longtemps qu'il plaira à la Ville et aux habitants de Château-Thierry ;

il est dû aux gens chargés du service de cette horloge un passage par la grande-porte et le grand escalier de ladite maison ; mais, pour raison de cette servitude, pour le loyer de l'emplacement de l'horloge et d'une chambre dans laquelle passent les cordes et les poids, la Ville et les habitants de Château-Thierry sont tenus de payer au propriétaire de ladite maison la somme de 40 livres tournois le 6 janvier de chaque année (réduite depuis à 34 francs anciens).

Ces obligations résultent :

d'un traité fait entre les maire et échevins et habitants de Château-Thierry, d'une part, et M. Jean Pintrel de Montoury, alors propriétaire de ladite maison, d'autre part, le 31 juillet 1678, confirmé par arrêt du Parlement de Paris en date du 22 décembre 1705 ;

d'une délibération des communautés et habitants de Château-Thierry à laquelle a pris part le sieur Fernand Gaullier, alors propriétaire de cette même maison, en date du 6 juin 1728.

Séance du 27 Février :

M. R. DERUELLE : « *Guillaume de Flavy et Blanche d'Aurebruche seigneurs de Nesles-en-Tardenois* ». Guillaume de Flavy, né en 1498 à Flavy-le-Martel, village picard, fait ses études à Paris et entre au service de Regnault de Chartres, qu'il accompagne dans ses ambassades successives de Rome et d'Angleterre. Il ne se montre nullement enclin à la diplomatie : le sang bouillant

de ses ancêtres s'était transmis dans ses veines : il était bien fait pour la guerre, les coups durs des champs de bataille, dur pour lui-même comme pour les autres, sans scrupules, insensible aux élans du cœur.

Il s'était révélé d'ailleurs un brillant capitaine en ces années historiques de la Guerre de Cent ans, 1429-1430. C'est lui qui organisa la résistance de Compiègne, cette position clef, contre les Anglo-Bourguignons qui l'assiégeaient, et qui promit à la Pucelle de rallier ses partisans ; c'est sa farouche énergie qui donnera le signal du soulèvement général des populations contre l'occupant.

Mais sa gloire s'arrêtera là ; nous le verrons désormais se consacrer à assouvir ses vengeances personnelles en recourant aux pires exactions. Il devint un chef de bande redoutable, la terreur des campagnes, n'hésitera pas auprès des paysans à exercer le pillage et les pires sévices. Le Connétable, gouverneur de Compiègne, réussit à s'emparer de sa personne et l'enferma dans la grosse tour du Château, mais Guillaume réussissait bientôt à fuir et put à loisir se venger sur le propre neveu du Connétable, le Maréchal de Rieux, en le faisant prisonnier et jeter dans un cachot sombre et glacial de son château de Nesles où il devait trouver la mort.

Le château de Nesles, à 5 km de Fère-en-Tardenois, était alors une redoutable forteresse plantée parmi les marécages. Le propriétaire en avait été Gui le Personne, époux de Jeanne de Nesles, dont la fille, Blanche d'Aurebruche, était l'héritière. En 1436, cette Blanche d'Aurebruche était devenue l'épouse de Guillaume de Flavy, alors âgé seulement de 40 ans, mais déjà vieux et usé ; il espérait trouver dans cette union, outre les avantages de la jeunesse (elle avait à peine 15 ans) et de l'argent, la sécurité et les bons soins : car notre Blanche était une riche héritière et nous verrons son mari user des moyens les plus barbares pour s'approprier la succession et éliminer les prétendants naturels, en tout premier lieu ses beaux-parents. Il avait été décidé qu'une rente viagère de 300 livres tournois, serait versée à ces derniers contre la cession à son profit de leurs propriétés. Ce contrat fut sans effet et le père de Blanche, réduit à la faim et à la misère, devait trouver la mort dans un cachot du château de Pernant.

Au début de son mariage, la vie de Blanche se partageait entre Compiègne et ses châteaux de Pernant et de Nesles, mais la santé de Guillaume s'altérant de plus en plus, ses rhumatismes le rivaient désormais à son fauteuil, le couple se fixe finalement à Nesles. La toute jeune Blanche doit se résoudre bien malgré elle à évoluer dans une ambiance aussi glaciale et austère, n'ayant pour compagnon qu'un époux croulant, débauché, violent, hargneux, toujours la menace à la bouche, en quête de ses propres biens, exigeant d'elle sans cesse des procurations pour en trafiquer à sa guise. C'est ainsi que, poussée au désespoir, elle s'adonne à la boisson et essaye de trouver dans les

vapeurs de l'alcool un remède à sa détresse. Son mari, qui s'en aperçoit, pour plus de sûreté, la flanque d'un majordome, Simon d'Aubigny, chargé de l'administration de ses biens, et d'une unique servante pour ses soins domestiques.

Sur ces entrefaites, Charles VII nommait Pierre de Louvain gouverneur de Noyon, puis de Soissons. C'était un gentilhomme jeune, viril, de fière allure, et les châteaux de Pernant et de Nesles, à la recherche de distractions, s'empressèrent de lui ouvrir toutes grandes leurs portes.

Notre Blanche fut très sensible aussitôt à la beauté de son physique et au charme de sa conversation. Des relations sentimentales s'en suivirent ; une correspondance assidue était acheminée par le fidèle Nicaise, sergent de Pierre de Louvain, et de fréquents rendez-vous se donnaient dans les forêts de Pernant et de Nesles. Malgré leur souci de discrétion, leur liaison fut connue de tout le monde et même du mari, ce qui donna lieu, de la part de ce dernier, à des inquisitions constantes, à des interrogatoires orageux.

Mais nos deux amants, bien décidés à poursuivre coûte que coûte l'évolution de leurs amours, se résolurent au moyen le plus radical qui soit : faire disparaître le gêneur, le mari.

Le moyen d'exécution choisi consistait à l'étouffer à l'improvisite sous un oreiller pendant son sommeil. La première tentative devait échouer piteusement, la peur ayant eu raison au dernier moment de leur détermination. C'est alors qu'ils se décidèrent à recourir au poison ; on en saupoudre largement le potage de Guillaume qui, rendu méfiant depuis quelque temps et le trouvant amer et salé, le rejette prestement, se précipite aussitôt chez son barbier qui lui administre le contrepoison adéquat. Devant ce deuxième échec, nos tourtereaux en reviennent au coup de l'oreiller. Cette fois, tout est préparé minutieusement. Tandis que Blanche, usant d'une diplomatie toute féminine, cajole son époux, le caresse et lui fait entendre des ritournelles, les compères à l'affût — le barbier et le batard d'Orbendas — sortent de leur cachette, appliquent l'oreiller sur la face du malheureux, lui assènent une bûche sur le crâne et lui plongent un coutelas dans le cœur. Il va sans dire que tous ces efforts eurent enfin raison de sa vie.

L'opération ne fut pas exécutée sans cris, et l'alerte fut donnée aux alentours. Pierre de Louvain, averti dès le lendemain du meurtre de son rival, accourrait en libérateur avec ses hommes d'armes et entrait fièrement au château de Nesles. Son mariage avec Blanche, deux jours après, y était célébré clandestinement.

Des poursuites furent intentées contre les meurtriers. Finalement, le couple de Louvain fut incarcéré à Compiègne le 26 Mai 1449. Le procès devait durer plusieurs années pour se terminer finalement par la libération des prisonniers. Pierre de Louvain recouvrait même sa charge de capitaine, et devait, dans la lutte contre les Anglais, se distinguer en Normandie

et en Guyenne. Il devait revenir ensuite, rentrer au château de Nesles, pensant y trouver le repos et la quiétude en l'adorable compagnie de Blanche, mais c'était sans compter sur le désir de vengeance des Flavy, frères de Guillaume, qui, finalement, l'exterminèrent dans une embuscade en forêt.

Alors Blanche, n'ayant guère réussi auprès des militaires, essaye de se consoler auprès des gens de robe ; c'est ainsi qu'elle épousait Pierre Puy le 9 septembre 1464. Cette union se révéla désastreuse et se termina par une séparation à l'amiable. Tandis que Pierre Puy conserve le château de Nesles, Blanche va se retirer dans sa terre de Montalmas. Pierre Puy, comme Pierre de Louvain, devait succomber sous l'effet de la vengeance des frères de ce dernier : il est enlevé, enfermé dans les cachots du Château, dénoncé auprès de Louis XI comme traître et vendeur des secrets du Roi, et transféré finalement à la prison de Dreux. Et les Louvain recouvrent Nesles.

Que devient parmi ces déchirements Blanche d'Aurebruche ? On perd sa trace : on sait seulement qu'elle vit encore en 1492, et qu'elle est toujours Mme Pierre Puy.

Références : **Pierre Champion** : Guillaume de Flavy. Ed. Champion.

Duclercq : Mémoires. Livres V. ch. X.

Mathieu d'Escouchy : Chronique publiée par G. du Fresne. 3 vol. (Collection de la Société de l'Histoire de France. 1863-64).

Pierre Champion : Une affaire criminelle.

Séance du 26 Mars :

M. BEAUJEAN : « *La Jacquerie dans les campagnes de l'Aisne* ». M. Beaujean s'est inspiré d'un ouvrage publié par le Syndicat des Instituteurs de l'Oise : « *La Jacquerie* », qui, par la plume de M. Maurice Dommangeat, retrace l'histoire de cette révolte brève, mais terrible, qui eut précisément pour théâtre principal, avec le Valois, l'Orxois et le Tardenois. Mouvement très limité dans le temps (28 mai - 18 juin 1358), mais qui, au moment où il fut brisé, était sur le point d'embraser la Picardie, la Normandie, l'Ile-de-France, la Champagne, et aurait pu avoir d'immenses conséquences historiques, économiques et sociales.

C'est que les Jacques (on disait aussi les Hurons) étaient profondément malheureux en ce milieu du XIV^e siècle : pillages, viols, exactions abominables des gens de guerre et routiers des grandes Compagnies, impôts et corvées abusifs, mépris dans lequel les tenaient les grands, peur atroce des loups, famines incessantes, épidémies épouvantables les réduisaient à un désespoir sans nom.

Après Poitiers, leur aversion pour les nobles devint une terrible haine. Et, lorsqu'après la réunion des États du Vermandois, le 4 mai 1358, le Régent ordonna qu'on relevât les fortresses, qu'on se réunit et s'armât pour garnir et défendre les châteaux, les paysans, délibérément, ne retinrent qu'une partie de ces ordres : se rassembler et s'armer, non pas pour relever les châteaux, mais pour abattre ceux qui restaient debout.

Qui étaient ces Jacques ? Des paysans pour la plupart, des artisans, des vagabonds, quelques bourgeois, des curés, des clercs, des femmes, des militaires. Leur chef fut Guillaume Calle, paysan de Mello, près de Clermont, « bien sachant et bien parlant ».

L'orage éclata à Saint-Leu d'Esserent, près de Creil, par le massacre d'une dizaine de gentilshommes qui acheminaient un convoi vers Paris. L'explosion s'étendit, immédiate, d'une violence torrentielle, atroce, marquée par d'innombrables actions sans grande liaison entre elles.

Dans le Tardenois, furent attaqués les châteaux de Fère, de Muret ; celui de Coulonges, dont le seigneur, Gérard de Châlons, était alors absent, fut complètement détruit, « rongnacq ». On connaît les noms de paysans de Chacrise, St-Thibaut-Bazoches, Arcy-Sainte-Restitue, qui prirent part au mouvement.

Au sud du Soissonnais, à Dhuisy, Charentigny-Villemonoire, des forteresses furent pillées de fond en comble par des paysans venus notamment d'Arcy et de Vailly.

Dans l'Orxois, si les serfs des religieux de Marizy-Sainte-Geneviève ne bougèrent pas, des troupes venues de Neuilly-Saint-Front et de La Ferté-Milon s'attaquèrent avec succès aux châteaux de Milon et de Passy-en-Valois, pourtant formidables. La vallée du Clignon vit un soulèvement presque général des gens de Bézu-les-Fèves, Belleau, Givry, Torcy, Lucy-le-Bocage, qui s'assemblèrent en grand nombre à Gandelu dont le château ne fut sans doute pas épargné.

Les alentours de Villers-Cotterêts furent de particuliers foyers de révolte. Les Jacques saccagèrent et brûlèrent de nombreux châteaux : Montgobert, Noroy, Maucréux, Puiseux, Oigny, Coyolles, Vivières, Largny. Mais on épargna le château de Villers-Cotterêts, « maison d'un Roy secourable et miséricordieux aux pauvres manants ».

En général, les villes, quoique assez sympathiques à la cause des paysans, qu'elles connaissaient bien, ne contractèrent pas d'alliance formelle avec eux. Château-Thierry resta en dehors de la révolte grâce, prétend l'abbé Poquet, à la présence de Jeanne d'Evreux, fille de Louis le Hutin. Compiègne, Dormans, leur furent franchement hostiles. Ermenonville capitula le 6 juin. Meaux, dont la municipalité était amie d'Étienne Marcel, laissa entrer les paysans ; mais les seigneurs, mieux armés, arrivèrent en force, et les massacrèrent sauvagement. Par contre, les nobles échouèrent piteusement devant l'énergique défense de Senlis.

Ce succès des paysans et des bourgeois sympathisants arrivait trop tard. Quelques jours auparavant, Guillaume Calle, sur le point de livrer bataille à Charles le Mauvais, roi de Navarre, près de Catenoy, sur la route de Compiègne à Clermont, trop confiant en la parole de son adversaire, avait accepté de parlementer ; il était saisi et exécuté. Les Jacques, désormais sans chef, pris de panique, avaient été presque tous « occis ». La Jacquerie était terminée.

Alors commença la contre-Jacquerie, beaucoup plus longue, plus atroce. Et la condition paysanne ne s'améliora pas...

Ceux qui créèrent véritablement notre pays, ceux qui traillaient déjà le sol de France à l'époque du néolithique avec des houes de pierre, 40 siècles avant que les hommes d'armes y fondent leurs fiefs et y bâtissent leurs donjons, ceux qui, somme toute, constituent la vraie noblesse, celle du travail, se soulevèrent encore bien souvent au cours de l'histoire, presque toujours en vain.

Aujourd'hui, petits propriétaires et salariés des campagnes ne se révoltent certes plus. Découragés par la médiocrité de leurs profits, l'impossibilité d'envisager un avenir prometteur, ils se contentent d'abandonner les villages, dont la population a baissé en un siècle de 30 à 70 %, parfois 100 %. Les plateaux, les vallées du Valois, de l'Orxois, du Tardenois vont-ils constituer un semi-désert perdant jusqu'au souvenir des Jacques ?

M. CHALOIN : « *A travers le passé* ». Au milieu du siècle dernier, trois affaires criminelles émurent la population de notre ville : celle de Barbier qui, en août 1847, tua son beau-frère à coups de hache, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité et, avant de partir pour le bagne, fut « exposé » une heure sur le Champs de Mars ; celle de Lacour, de Tréloup, condamné à mort pour l'assassinat d'une veuve dont il se croyait l'héritier et qui désirait se remarier, et exécuté sur la Place de la Rotonde (Place Carnot), non sans avoir proclamé son innocence ; celle enfin d'un berger de 19 ans, Josset, de Cierges, assassin de deux vieillards, exécuté sur la même place.

Le tremblement de terre qui, le 6 avril 1580, secoua le château et le bourg, le passage du premier bateau à vapeur sur la Marne le 5 octobre 1841, la transformation de la « terrasse » du château en promenade publique en 1841 furent alors des événements d'importance sur lesquels M. Chaloin donne de curieux détails.

Séance du 23 Avril :

M. BERA : « *Les auxiliaires de justice au début du XIX^e siècle* ». L'avoué est le mandataire légal et obligatoire du plaigneur devant la juridiction civile, l'auxiliaire précieux des magistrats et une garantie de sécurité pour les justiciables.

La Révolution, en août 1790, donne aux plaideurs le droit

de se présenter devant les tribunaux sans Procureur, puis supprime ces mêmes Procureurs qu'elle remplace par des Avoués dont le ministère est facultatif.

La Convention, plus radicale, constatant de nombreux abus, remplace les Avoués par de simples Fondés de pouvoir munis d'un certificat de civisme ; elle pense ainsi établir la gratuité et la simplification de la Justice. C'était bien ambitieux !

Le 18 mars 1800, le Consulat rétablit en fait la corporation des Avoués et consacre leur monopole. D'emblée, 8 sont nommés à Château-Thierry : Claude Aubry, Jean Mangin, Jean Darvilliers, Jacques Ferval, Edme Jérôme, Louis Dalican, Antonin Lefevre, Louis Pierrot, qui admettent que leur caisse paye les frais de l'instance dus par les « impécunieux ».

8 Avoués auxquels il faut bientôt ajouter quelques avocats, c'est beaucoup pour notre ville. Aubry, devenu Juge titulaire, abandonne sa charge. En 1815, une autre étude est supprimée, rachetée par la caisse commune.

Les Avoués se gardent précieusement de manifester des opinions politiques. Néanmoins, le 14 juin 1816, à l'occasion du mariage du duc de Berry, héritier présomptif de la Couronne, ils proclament leur attachement aux Bourbons, protecteurs d'un « ordre de choses stable et tranquille ».

En 1863, un troisième office est supprimé.

En 1914, restaient en place 5 avoués, souvent appelés à exercer les fonctions de juges suppléants. Leur largeur d'esprit, leur générosité sont indéniables : la loi sur l'assistance judiciaire n'était pas née qu'ils assumaient depuis longtemps les frais de procès des indigents.

En mars 1959, Château-Thierry ne comptait plus que 3 avoués qui, comme leurs prédécesseurs, continuaient à mériter la confiance de leurs concitoyens par leur talent, leur courtoisie, leur conscience professionnelle. La récente réforme judiciaire faite, non pas contre eux, mais en dehors d'eux, a considérablement modifié leurs conditions de vie. Qu'en adviendra-t-il ?

M^e MATHIEU : « *En consultant une carte* ». En se penchant sur la carte de Cassini, nous y voyons inscrite toute l'histoire de notre pays. La Plate Pierre, Pierre-levée, Pierrefitte ou Pierre-frite, l'Allée couverte ne sont en effet que d'anciens monuments mégalithiques. Nous connaissons tous le chemin des Romains, le Chemin de Barbarie, la Chaussée Brunehaut (qui ne rappellerait nullement la victime de la cruelle Frédégonde, mais un roi de la Gaule Belgique nommé Brunehaldus).

Voici le Moyen-Age avec ses Tours, ses Motte et ses Château-Gaillard, dont certains ne sont d'ailleurs que le prolongement de la période romaine ; puis les Croisades avec Plaisance, Romény, Romandie, Soudan (qui a fait plus tard Sultan). Ce sont aussi tous ces lieux de pèlerinage, ces couvents qui n'ont pu

survivre à la Révolution : l'Hermitage, le Reclus, la Grâce, la Commanderie, la Mission, la chapelle Ste Eulalie, la Maison-Dieu...Quel est le pays tant soit peu important qui n'aït son quartier de la Juiverie, sa Maladrerie, son faubourg de la Madeleine ?

Les vieilles coutumes ont aussi laissé leurs traces : les Essarts, les Usages, les Villeneuve et les Villefranche ; hélas aussi Montcoupot, la Coupenderie, la Potence, la Roue, et l'on en passe ! Un peu plus tard, le Champs de l'Arquebuse, les Berceaux (déformation de Bersaut, butte de tir).

Plus près de nous, voici Chamblon détruit par les Lorrains, la Folie, souvenir du XVIII^e, le pré du Télégraphe et les noms à jamais fameux de Champaubert, Montmirail-Marchais, les Caquerets, Château-Thierry et Vauchamps. La Tafna n'est autre que la maison d'une ancienne cantinière de l'armée d'Afrique.

Une carte nous renseigne aussi sur l'industrie et les productions du pays : les Forges, les Minières, Grain d'acier, les Chauffours, la Verrerie, le Fondoir, les Vignes, mais aussi la Croix Vinaigre et les Egremonts. Citons encore les Roises (rouissage du lin), la Cardonnerie à proximité de quelque fabrique de drap, car c'est à l'aide de têtes de chardons que l'on « cardait » la laine. Sans nul doute les troupeaux de moutons étaient nombreux puisque voici la Butte aux Bergers, les Bergiers, Bergères et leurs corollaires : la Fosse aux Loups, Retourneloup, le Loup Pendu ; mais Chanteloup rappelle le chant de l'alouette.

Nous nous imaginerons aussi ce que peut-être la configuration et le climat de la région : Montfaucon, Montmirail, Montlevon, Monte-à-peine et tant d'autres... Heurtebise, les Quatre-vents, la Froidure, le Gouffre, le Perthuis, les Marnières et les Noües.

Mais combien de noms cachent encore leur origine : les Aulnes Bouillants, la Galère, la Belle Idée, Frotte au Bord, etc...

28 Avril : Réouverture du Musée Jean de La Fontaine.

La réouverture du Musée a revêtu beaucoup d'éclat. De hauts fonctionnaires des Beaux-Arts étaient venus se joindre aux personnalités régionales, locales, et aux membres de la Société historique. Ils ont visité les aménagements réalisés, pour les bâtiments, par M. Berry, architecte en chef des Monuments historiques, pour les collections, par Mlle Colette Prieur, conservateur du Musée.

Pour la première fois depuis bien longtemps, Jean de La Fontaine reprenait possession de sa maison. Dans une présentation chronologique — qui retrouve actuellement une grande faveur — les objets les plus variés provenant de collections publiques ou privées montrent la popularité qu'a toujours rencontrée le fabuliste auprès des artistes les plus divers : du

17^e siècle, autographes, portraits, éditions originales ; du 18^e, gravures, peintures, mobilier, grandes éditions illustrées ; des 19 et 20^e, art populaire, jeux, céramique, estampes, etc...

4 Juin : « V^e Exposition de l'École des garçons de la Madeleine, à Château-Thierry : « En la Ville du bon La Fontaine ».

Monographie de notre Cité présentée au public avec l'aide de la Société historique et archéologique, du Musée Jean de La Fontaine, et le concours des services administratifs intéressés, de nombreux particuliers, des établissements industriels et commerciaux de la Ville.

Des estampes, gravures, tableaux, documents divers, des maquettes du Vieux-Château, du Pont François 1^r, de la Maison Jean de La Fontaine, de la Tour Balhan remarquablement exécutées par les élèves de la 2^e classe, constituent un rappel historique d'une rare qualité.

Une étude géographique, démographique, administrative de la Ville est présentée en graphiques fort précis. La vie économique et sociale fait le sujet d'enquêtes reportées sur de nombreux panneaux par les élèves de la 1^e classe. Le visiteur est exactement renseigné sur l'actuelle activité des établissements Couesnon, Belin, Saunal, Deneuville, sur la COOP, la Sucrerie, l'Usine à gaz, la Laiterie coopérative, les Elevages de volailles, visons, etc... en attendant que d'autres nécessaires industries viennent s'implanter en notre Ville pour doubler son activité au profit des salariés de toute la région.

L'exposition, officiellement inaugurée par les Notables et les Amis de l'École, reçoit ensuite de très nombreux visiteurs d'abord surpris, puis intéressés, charmés.

5 Juin : Exposition d'Épaux-Bézu. « L'École d'hier à aujourd'hui ».

Pour leur 7^e exposition, les « Amis des Arts » ont choisi un sujet toujours actuel, toujours « brûlant » : l'École.

Il ne s'agissait pas de dresser un inventaire des cent et une méthodes d'enseignement que les maîtres appliquent selon leur tempérament. Il fallait mettre en valeur le long effort des pionniers de l'instruction publique, les vicissitudes de la profession de « Magister » au cours des âges, les grands hommes qu'on vénère comme les fondateurs de l'École pour tous.

Cinq salles du château présentaient aux visiteurs venus nombreux des documents originaux prêtés par le Musée Pédagogique, des reproductions, des illustrations. Le matériel d'hier n'était pas oublié et la collaboration interscolaire trouvait une application de circonstance grâce aux envois de quinze écoles réparties sur l'ensemble du territoire.

M. l'Inspecteur d'Académie avait bien voulu accepter de présider à la visite d'inauguration. Il apporta aux personnalités et aux membres de l'enseignement les précisions les plus utiles sur l'avenir de l'École en France.

Une partie de l'exposition fut présentée au cours de l'hiver, dans les centres de documentation pédagogique de Charleville et de Lille.

5 Juin : Exposition de peinture.

La dix-septième exposition de peinture de la Société historique de Château-Thierry a été présentée à l'occasion de la Quinzaine Commerciale. Deux nouveautés dans cette exposition ; d'abord le cadre : elle a eu lieu dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville de Château-Thierry ; ensuite la participation active de l'École du Val-de-Marne. Cette association, dénommée au départ : « Art et Enseignement », et qui groupait alors surtout des Instituteurs, compte maintenant de nombreux peintres régionaux. Tous chantent les beautés de ce Val-de-Marne qui a déjà inspiré tant d'artistes. Beaucoup d'exposants, beaucoup de tableaux intéressants et de nombreux visiteurs : un réel succès.

Séance du 2 Juillet :

M. DYKE : « *Nos amis au Village d'Auteuil* ». A l'ouest du grand Paris, entre la Seine et le Bois de Boulogne, se situe une succession de plans dont le centre est l'église d'Auteuil et la vieille rue d'Auteuil sinuose et presque villageoise. On remarque une enseigne vieillotte et charmante : l'Auberge du Mouton-Blanc, non loin du début de la rue Boileau. Au cœur même de cette paroisse de vignerons administrée jadis par les abbés de Ste-Geneviève, nous retrouvons la trace des pas de Molière qui habitait tout près de là, de Boileau qui, plus tard, y tint maison ouverte, de Racine et ses premières amours, et de notre Jean de La Fontaine qui hanta continuellement ces paysages.

Il est intéressant de reconstituer le décor de ce village. L'ancienne église d'Auteuil est une construction romane ; du côté sud, nous la voyons dominer la pente douce qui monte des rives de la Seine où le coche d'eau circule, souvent emprunté par nos bons amis. Pour 5 sols, et deux fois par jour, de Pâques à la Toussaint, on pouvait le prendre du Pont Royal au Pont de Sèvres, avec escale à Passy et ensuite Auteuil. Notons que, d'après la légende, Jean Racine louait une maison au faîte du chemin qui montait du débarcadère. Le paysage y était pastoral : des vergers, des pâtures, des vignes aussi cultivées par les Génovéfains. Suivons maintenant la Grand'Rue. Les « amis » se réunissaient au Mouton-Blanc avec Lulli, l'abbé

Furetière, le jeune Baron et l'indispensable Chapelle. Un tableau de Mignard a immortalisé la fin d'un de leurs repas, alors que Molière donne une première lecture du *Misanthrope* et que chacun l'écoute dans une attitude qui lui est familière. Molière aimait tant les ombrages de ce village d'Auteuil qu'il loua le rez-de-chaussée d'une gentilhommière appartenant à Jacques de Grou, sire de Beaufort et porte-manteau de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. C'est dans cette maison qu'eurent lieu les fameux soupers d'Auteuil. Le loyer annuel était de 400 livres. Moyennant un surplus de 20 écus, Molière obtint une chambre d'ami dans le corps de logis principal. Son ami Chapelle en fut l'occupant attitré.

Des anecdotes se situent dans le cadre enchanteur de ces jardins. Le meilleur confident du grand comédien fut toujours son ami Chapelle qu'il connut sur les bancs du Collège de Clermont. Cet aimable écrivain fut le consolateur efficace des déboires conjugaux de Molière. Jean de La Fontaine faisait partie de toutes les réunions des fidèles du grand Poquelin.

Grâce à des gravures de l'époque conservées à la Mairie du XVI^e arrondissement, nous pénétrons dans l'intimité de la maison d'Auteuil. Le ton des conversations est de haute qualité. Les convives sont égayés par Martine, servante malicieuse, native du village et qui devait jouer son rôle au naturel dans *Les Femmes savantes*. Nous voyons ensuite la Bibliothèque comprenant surtout les ouvrages des Anciens ; un dessin montre les amis compulsant des manuels, assis de chaque côté de la fenêtre à meneaux.

Il ne faut pas oublier l'histoire fameuse du « souper d'Auteuil » dont voici l'essentiel : Boileau, Lulli, de Jonsac et Nantouillet, conduits par l'indispensable Chapelle, avaient diné chez Molière sans la présence du maître de maison souffrant et demeuré dans sa chambre. Après de nombreuses libations, les convives, s'inspirant de cet adage que le premier bonheur est de ne pas naître et le deuxième de mourir promptement, décident d'en finir avec la vie et de s'aller noyer ensemble dans la Seine toute proche. Le jeune Baron court prévenir leur hôte qui les dissuade d'accomplir leur projet sans lui. Il sera préférable de plonger en plein jour et la tête lucide. Évidemment, le lendemain, tout est oublié !...

Cependant Molière est devenu un notable d'Auteuil et un ami de François Loyseau, curé de la paroisse. Les vignes réputées de ce village étaient exploitées par les chanoines de Ste-Geneviève et leur vin vendu jusqu'au Danemark. Mais les eaux ferrugineuses des sources de l'endroit attirent aussi maints visiteurs, dont la toujours belle Ninon de Lenclos descendant à un cabaret du 25 de la rue d'Auteuil. Son goût est sûr, sa culture étendue. Molière la consulte au sujet de ses œuvres, mais elle raille l'ami La Fontaine sur ses amours rustiques. Sachons encore que Molière, Boileau et La Fontaine ont pris

l'habitude d'aller boire du lait fraîchement trait à la ferme Magu touchant l'Abbaye de Longchamp ; cette promenade sylvestre est une joie pour eux.

Hélas ! Molière meurt en 1673 et ses amis se dispersent tristement. La Fontaine, très affecté par cette disparition, compose ses vers célèbres dont nous rappelons la fin : « Térence et Plaute et Molière sont morts ». Il faut attendre que Boileau achète une maison à Auteuil, rue des Garennes, en 1685 (au numéro 26 de l'actuelle rue Boileau) pour voir à nouveau se grouper les amis fidèles dont certains, comme Racine et La Fontaine, avaient pris l'habitude de se rendre chez les Champmeslé, acteurs célèbres habitant rue Pavée, au centre de Paris. La charmante maison de Boileau, encadrée de vigne, nantie d'un potager cultivé par le jardinier Antoine Riquié auquel son maître dédia malicieusement les vers de son Épitre XI, accueille maints visiteurs célèbres dont le ménage Racine. On boit le café sous une tonnelle du délicieux jardin ; ensuite on joue aux quilles et aux boules. La Bruyères se joint à ce groupe, ainsi que le Chancelier d'Aguesseau qui habitait près de l'église, ami de Racine et de sa femme, Catherine de Romanet. Quand celle-ci fut veuve, Boileau lui vint en aide avec sollicitude et s'occupa affectueusement de ses fils. Puis il vendit sa maison en 1709 à son ami le Verrier et mourut moins de deux ans après.

Nous évoquons maintenant la touchante et fort édifiante fin de la Champmeslé qui termina sa glorieuse carrière de comédienne et rendit le dernier soupir le 15 mai 1698 chez le maître à danser Jacques Rocque assisté de sa femme, dans l'une des premières maisons de la rue d'Auteuil. Elle avait aimé Racine et elle en avait été chérie. Elle fut sa plus admirable interprète. L'échec de Phèdre, en 1677, dont son auteur l'avait rendue injustement responsable, les avait séparés. Sa conduite avait prêté aux critiques, mais sa conversion et sa mort émurent Boileau qui en fit la relation à Racine déjà plongé dans les mortifications de Port-Royal. Ainsi s'éteignirent, en ce village, les plus éclatantes lumières du siècle.

Séance du 30 Juillet :

M. DUDRUMET : « *Les pérégrinations d'un Saint* ». S'inspirant des travaux de Monseigneur Delbez, Monsieur Dudrumet conte les pérégrinations de Saint Cénéric.

Né en Ombrie vers 608, Cénéric vient à Rome avec son frère. Après avoir renoncé tous deux à leurs biens, ils se consacrent à la vie religieuse. Bientôt, ils quittent Rome, gagnent la Gaule, se séparent, et Cénéric construit une cabane dans la boucle de la Sarthe, près d'Alençon, pour y vivre en ascète. Son prestige est tel que l'ermitage devient vite un monastère florissant. Il meurt en 669, et son corps est déposé sous l'autel de l'église de Saint-Martin de Sées.

Vers 910, les moines s'enfuient devant les Normands, emportant les reliques du Saint. Ils arrivent à Château-Thierry, obtiennent l'hospitalité du château dont la chapelle reçoit les précieux ossements.

Désormais, chaque année, pendant neuf jours, les fêtes religieuses et civiles se succèdent en l'honneur du Saint. On l'invoque en faveur des jeunes enfants qui tardent à marcher et des malades atteints de « fièvre pernicieuse ». En 1791, la chapelle seigneuriale tombant en ruines, les reliques sont transportées en grande pompe à Saint-Crépin.

Elles sont dispersées en 1793. Quelques os sont recueillis et enterrés dans le cimetière proche, mais leur emplacement exact n'a jamais été retrouvé. Un nommé Pannier prétend avoir sauvé quelques phalanges et les remet plus tard à l'abbé Boyot qui les enferme dans un nouveau reliquaire. En 1918, un obus réduit le tout en poussière.

Vers 1804, une statuette en bois doré représentant le Saint avait été remise par Molin, de Nogent l'Artaud, à l'archiprêtre qui la fixa sur un reliquaire en bois noir contenant un os du poignet de Saint-Cénérèc trouvé on ne sait guère où. Ce reliquaire existe encore à Saint-Crépin.

M. CHALOIN : *Un livre récent* : « *La Fontaine n'est pas un imbécile* ». L'auteur, M. André Martel, qui se dit « le Martelandre, Papapafol du Paralloïdre », a adressé à M. Chaloin son livre « *La Fontaine n'est pas un imbécile* », récemment paru dans l'édition « *Le soleil dans la Tête* ».

En dépit de son titre au moins surprenant, de son curieux style, de certaines affirmations plutôt hasardeuses sur le poète et son œuvre, ce livre se lit d'abord avec curiosité, puis avec un vif intérêt.

M. Martel n'a rien écrit que nous ne sachions déjà sur les Fables, sur la vie du Fabuliste, hormis, toutefois, sur ce qu'il appelle les *intuitions* de La Fontaine. Il montre que, par son style, par ses idées, La Fontaine est véritablement un précurseur. Ainsi, avec « la Cigale et la Fourmi », il crée une forme de poésie que d'autres, deux siècles après, prétendront avoir inventée. Son « Discours à M. de la Sablière » contient en germe les découvertes surprenantes de la psychologie actuelle.

Ce n'est qu'aujourd'hui que ses intuitions commencent à pénétrer dans les arts, dans les sciences, dans la pensée individuelle.

Avant Rimbaud, avant Claudel, La Fontaine est le plus « voyant » de nos poètes, et peut-être de tous les poètes.

Livre qui fait sourire, qui fait réfléchir ensuite.

Séance du 24 Septembre :

M. BERNAUD : « *A Égalité-sur-Marne : Liberté, Égalité* ». La ville de Château-Thierry avait adopté, dès le début de la première République, le nom de « Égalité-sur-Marne ». Les imprimés officiels utilisés par l'Agent national de la Commune portaient en tête, en gros caractères : Liberté-Égalité. Le mot Fraternité n'y figurait pas. Pourtant la Fraternité était proclamée oralement et dans les écrits des particuliers. Mais existait-elle réellement dans les cœurs ?

Le régime des dénonciations avec abandon des amendes au profit de leurs auteurs, les restrictions alimentaires dues aux circonstances économiques nuisaient souvent aux généreux élans de fraternité. C'est ainsi que fut injustement dénoncée à la police la veuve Dast, de Saint-Martin, pour avoir, dit-on, accaparé illégalement du blé chez elle ; elle fut acquittée. Par contre, la citoyenne Beaumont, dénoncée, fut bel et bien condamnée pour avoir voulu vendre ses cervelas au-dessus du cours. Le dénonciateur toucha l'amende et les pauvres de l'Hôpital mangèrent les cervelas. De même fut poursuivi Lamy, boulanger, pour avoir cuit du pain trop blanc et l'avoir vendu au-dessus de la taxe. Mais ses collègues en avaient fait autant ! Embarras du Tribunal. Tous ayant juré leurs grands dieux qu'ils se conformeraient désormais à la taxe et à la fabrication imposée, ils furent relaxés sans peine ni dépens. Les dénonciateurs en furent pour leurs frais.

Les soldats de l'armée révolutionnaire, qui stationnaient en notre Ville cet an II, avaient assez mauvaise réputation : ils aimaient en particulier consommer le pain blanc et ne le payaient généralement point. Plainte fut envoyée à la Convention par la Société Populaire d'Égalité-sur-Marne contre cette « infernale » troupe de « coquins » et de « scellerats ». Ceux-ci protestèrent violemment et la querelle en resta là. Où était cette Fraternité si souvent invoquée ?

Ce n'est qu'en 1900, que les 3 termes : Liberté, Égalité, Fraternité, seront officiellement réunis sur les timbres-poste du type Blanc bien connus des philatélistes. Mais la Fraternité règne-t-elle actuellement dans nos cœurs et dans nos actes ?

M. CHALOIN : « *A travers le passé* ». M. Chaloin entraîne ses auditeurs dans le faubourg d'« Oultre-Marne », dont il esquisse l'histoire depuis l'époque gallo-romaine. Il le décrit particulièrement tel qu'on pouvait le voir au XVI^e siècle, du Pont François 1^{er} à la sortie de la Ville, d'où la route se continuait à travers la forêt d'Anjou jusqu'au pied de la côte de Nesles. Il le montre parcouru par des personnages illustres : La Hire, François 1^{er}, Charles-Quint, Mayenne, Louis XIII et Richelieu, La Fontaine, Louis XVI, Napoléon, Louis-Philippe, sans oublier les troupes françaises, alliées, étrangères de 1914, 1918, 1940, 1944.

Il évoque ensuite la fermeture de l'église du château en 1792, la procession solennelle au cours de laquelle les objets saints et les reliques furent transportés à Saint-Crépin, seule église restant ouverte après la fermeture des nombreuses chapelles que renfermaient la Ville au Moyen-Age : celles des Cordeliers, des Capucins, des Minimes, de la Barre, de Balhan, du Bourg, de Saint-Nicolas, de la Benoîte Magdeleine, de Saint-Martin, etc.

Enfin il conte rapidement l'histoire de la vigne en Champagne, depuis son implantation, 600 ans environ avant J.C., son développement au 3^e siècle, la célébrité acquise par son vin qu'estimaient le pape Urbain II et la plupart de nos rois, jusqu'à 1670, date à laquelle le moine Dom Pérignon inventa le procédé qui en fit le vin le plus apprécié du monde.

Séance du 27 Octobre :

M. BOURGEOIS : « *Joseph Michel, Instituteur, Patriote et écrivain du Terroir* ». Joseph Michel (1892-1952) est décédé à Épieds, après de longues souffrances. Lui qui était la vie même, qui participait sans réticences aux joies et aux combats qu'elle impose, avait connu la misère du corps sans pouvoir donner pleinement sa mesure d'homme et d'écrivain.

Né à Villefranche-sur-Saône, au cœur du Beaujolais, il avait après la première guerre mondiale, fixé son foyer sur la terre briarde. Instituteur à Marchais, puis à Courboin, il y a laissé l'image d'un éducateur de grand mérite, scrupuleux et conscient de l'importance de cette mission. Des générations de petits Briards n'oublieront pas celui qui meubla de mots choisis leur jeune enfance.

Mais une autre vocation, aussi impérieuse, allait naître en cet humaniste. La fréquentation des paysans, la connaissance du passé de cette terre tourmentée firent de J. Michel un écrivain du terroir. Son style naturellement élégant, l'intérêt qu'il porta aux légendes et aux coutumes de la région lui donnent une place de choix dans le monde des lettres provinciales. Citons de lui : « Une monographie de Courboin », qui pourrait servir de modèle à ceux que tente cette expérience, « La Fontaine du Rémouleur » drame évoquant les malheurs du pays sous la Fronde, et des nouvelles et des poèmes qu'il faudra bien réunir et publier un jour.

Ancien Combattant de 14-18, Michel eut, durant la dernière guerre, l'attitude ferme et résolue du résistant. Emprisonné en 1944, il ne transigea jamais sur ce qu'il croyait être l'honneur de sa vie.

Le prix qu'il accorda à l'amitié achève d'ennoblir cette figure éminemment humaine, éminemment française.

M. BEAUJAN : « *Le mot Fraternité, qui était sur les lèvres, était-il dans les cœurs?* ». Lu dans le Registre des Procès-Verbaux du Conseil Municipal de Chaury à la date du 26 janvier 1789 :

« Ce jour, les Maire, Échevins et autres Officiers municipaux de la Ville de Château-Thierry, assemblés en l'Hôtel-de-Ville, après que ladite assemblée a été convoquée en la manière ordinaire, convaincus que si la vertu trouve quelquefois sa récompense en elle-même, la reconnaissance publique ne doit pas moins au mérite ignoré une justice éclatante.

Jean-Baptiste Nolin, né en 1739, a servi de 1758 à 1764 en qualité de Sergent provincial de Soissons et a fait 4 campagnes au Hanovre avec distinction. Puis il succéda à son père comme Maître des Ponts de la Ville de Château-Thierry.

C'est dans cette place que, sans calculer ni les saisons ni la dépense, il n'a cessé de rendre des services les plus signalés à l'humanité : 7 personnes sauvées des eaux, à différentes époques au péril de sa vie ; 16 orphelins qu'il a recueillis, nourris, élevés, mis en métier, sont les moindres actions de ce brave homme heureux de voir partager par sa vertueuse femme ses soins et sa bienfaisance.

En mars 1784, une inondation subite submerge le faux-bourg de Château-Thierry. J.B. Nolin brave les dangers les plus éminents, risque tout pour sauver ses concitoyens, et leur porte pendant 4 jours entiers la subsistance qui devient abondante par ses soins parce qu'il la leur procure par ses propres deniers. On l'a même vu emprunter des fonds. Ce n'est qu'à lui et à sa générosité que 400 personnes durent la vie qu'elles auraient infailliblement perdue sans son zèle et son intrépidité. On lui offrit le remboursement de ses avances ; il le refusa avec simplicité.

M. l'Intendant, sur le compte-rendu qu'on lui fit, fit demander à ce brave homme ce qu'il désirait en récompense d'aussi signalés services. « L'habit et le Brevet de Bas-Officier invalide sans appointements » fut la réponse de cet ancien militaire.

Le départ de Soissons de M. Pelletier de Mortfontaine, la trop générale insouciance de J.B. Nolin rendirent infructueuses les premières démarches de la Ville et de M. le Subdélégué, et ses belles actions restèrent sans récompense.

Mais de nouveaux services doivent dans ce moment ranimer la reconnaissance de ses concitoyens en sollicitant soit la grâce qu'il a déjà demandée, soit une médaille, soit telle autre distinction honorable qu'il plaira à Sa Majesté lui accorder.

En effet, le 8 décembre dernier, Marie-Anne Guyot, femme de Simon Pelletier, compagnon maréchal, tombe dans la rivière en puisant de l'eau dans un trou fait à la glace. Rien n'arrête notre brave marinier. Il sauve cette infortunée qu'il accueille après l'avoir rappelée à la vie et adopté son enfant qu'il joint aux deux autres qu'il a encore.

Le 17 du même mois, le nommé Nicolas Bossin, vénérable sexagénaire, était au bord de la rivière au moment du dégel. Il tomba dans le courant et dut la vie à J.B. Nollin qui l'en retira.

Tous les infortunés qu'il reçoit et nourrit en ce présent moment de malheur et avec lesquels il partage ses modestes ressources rappellent à ses concitoyens les obligations qu'ils lui ont dues depuis mars 1784. Si rien n'a pu diminuer la bienfaisance de J.B. Nollin, rien non plus ne doit ralentir les sollicitations de la Ville en faveur d'un citoyen vertueux qui mérite une récompense qui puisse non l'encourager, mais engager à l'imiter.

En conséquence, et pour donner à J.B. Nollin une preuve de bienveillance, avons arrêté qu'il sera fait registre des faits ci-dessus exposés pour servir de témoignage honorable au sieur Nolin, et que M. le Maire sera autorisé à faire les démarches nécessaires pour obtenir une récompense qu'il mérite à tant de titres.

Fait et arrêté et signé en l'Hôtel-de-Ville ce jourd'hui 26 janvier 1789, à 5 heures du soir ».

Suivent les signatures de

M. le Vicomte d'Aumale, maire,
Grandidier de Cantraine, lieutenant de Maire,
Philippe de Mouchelon, 1^{er} échevin,
Dufresnoy, 2^e échevin,
Fache, 3^e échevin,
Ozanne, 4^e échevin,
Crapart, Receveur de la Ville,
Mangin, Secrétaire-Greffier.

Séance du 26 Novembre :

M. COLINON : « *Quinze ans de journalisme : aventures et souvenirs, de la tour de St-Crépin aux Saintes-Maries de la Mer* ». M. Maurice Colinon, après de fortes études au Collège Jean de La Fontaine, a acquis une flatteuse notoriété de journaliste, écrivain, conférencier. Le Bureau lui a demandé de venir mettre ses collègues au courant de ses nombreuses et si diverses activités.

Il dit son plaisir de revenir à Château-Thierry où il rêva, enfant trop sage, trop « protégé », d'aventures merveilleuses.

Ces aventures, il les vécut, sinon dans l'espace, du moins dans l'esprit, en appliquant une naturelle curiosité à tout ce qui paraît bizarre, mystérieux, surnaturel.

C'est ainsi qu'il fut amené à étudier l'occultisme sous toutes ses formes, moins difficile à pratiquer qu'on ne le croit généralement, et pénétra chez les guérisseurs, les fakirs, les para-

psychologues, les voyants, les hypnotiseurs. Il y rencontra des gens très habiles, certes, quelques uns d'une absolue conscience professionnelle, mais aussi beaucoup de charlatans qu'il dénonça sans pitié, sinon sans péril. Il montra au bon public que sa crédulité faisait la force et la fortune des escrocs. Par contre, il reconnaît les remarquables qualités de quelques psychologues, les services que la chirurgie pouvait tirer de l'hypnose et des expériences de fakirs authentiques (entre autres, nouvelles méthodes de cicatrisation des plaies internes).

Sous l'impulsion de M. Daniel Rops, il étudia les petites églises, sujet généralement mal connu. Il fréquenta ainsi les Mormons de Paris, les adeptes de certaines sectes religieuses. Il rencontra, particulièrement chez les catholiques, des fidèles extraordinaires par leur ardeur d'un autre temps, par leur action évangélique dans les milieux les plus divers : cirques, roulettes de saltimbanques, « pionniers en soutane et curés de choc ».

Au cours de ses enquêtes, il eut l'heureuse surprise de rencontrer des compatriotes, et eut même l'occasion de rompre allègrement des lances en l'honneur de La Fontaine, à Quimper, où « le Destin adresse les gens quand il veut qu'on enrage ».

Actuellement, il étudie les Gitans, peuple mystérieux qui, venu des Indes il y a sept siècles, a conservé ses mœurs, son langage, sa musique, toutes choses extrêmement curieuses qui ne justifient aucunement l'aversion presque générale dont il est l'objet. Et pour mieux comprendre ces réprobés, il s'est fait tout simplement Gitan !

M. Colinon comprend ainsi sa tâche : rechercher la vérité, éclairer l'opinion, défendre ce qui mérite de l'être et fustiger les dupeurs. Œuvre éminemment noble.

M^e MATHIEU : « *Saint-Vincent de Paul à Montmirail* ». (Communication terminée le 22 décembre). Au printemps de 1613, Mme de Gondy, femme du comte de Joigny, général des Galères, vint à Montmirail pour y attendre la naissance de son troisième enfant. Peu de temps après, venait la rejoindre celui qui devait être le précepteur de ses deux jeunes fils : Pierre et Henry. Ce prêtre, âgé d'une trentaine d'années, à la démarche un peu lente, et pour tout dire, un peu rustre, était-il bien celui qui conviendrait pour des enfants appelés à de hautes destinées ?...

Dès la naissance de François-Paul, le futur et trop célèbre cardinal de Retz, on reprit le chemin de Paris. Mais, pendant quelque temps, la révolte des Princes rendit peu sûres les routes de Champagne. En 1616, on put enfin revenir à Montmirail et M. Vincent, qui déjà avait orienté Mme la Générale vers les œuvres de charité pour calmer sa nature scrupuleuse et sa nervosité, prit l'habitude de l'accompagner dans ses visites charitables ; ensemble ils s'efforçaient de soulager les

misères causées par la guerre et de faire rendre à tous une exacte justice. Malgré son aspect sévère, ses manières familières avaient mis à l'aise les plus timides, et le sourire si bon qui éclairait parfois sa physionomie avait fait le reste.

Au cours d'un voyage à Folleville, dans une région privée de prêtres, Mme la Comtesse et le Précepteur furent appelés au chevet d'un mourant que tout le monde croyait homme de bien... Quelle confession entendit M. Vincent ! Que d'âmes se perdent ! Quel remède à cela ? se demandaient avec angoisse Mme de Gondy et M. Vincent. Sentant que sa vraie vocation était d'évangéliser le peuple, le Précepteur, au début de juillet 1617, sans avertir personne de crainte d'être retenu, prit le chemin de Châtillon-les-Dombes, dont la paroisse était fort déshéritée. La famille de Gondy, désolée, entreprit de multiples démarches ; M. Dufresne, secrétaire du Général et ami personnel de M. Vincent, entreprit le voyage, chargé d'un volumineux courrier et, finalement, la veille de Noël, M. Vincent était de retour, pour être non plus précepteur, mais aumônier et missionnaire.

Dès le 1^{er} octobre 1618, Mme la Générale sollicita de M. de Soissons l'autorisation de fonder dans sa baronnie de Montmirail des « charités » sur le modèle de celle que M. Vincent avait organisée lui-même à Châtillon pour soulager la misère du peuple. Le 11 novembre, la Confrérie fut organisée à Montmirail et l'on nomma une prieure, une trésorière et une garde-meuble ; toutes les associées devaient avoir une solide dévotion, beaucoup de prudence et une « tendre compassion pour la misère des pauvres ».

Mme de Gondy reprit ses visites charitables, mais elle rentrait le soir harassée, car ses forces déclinaient rapidement. Quant à M. Vincent, il marchait déjà bien difficilement et supportait mal notre air « subtil » qui le congestionnait. Quand il était trop fatigué, il entrait dans une chaumiére et demandait un morceau de pain ; il remerciait d'un conseil amical ou d'un encouragement. De retour au château, il catéchisait les domestiques et les préparait aux grandes fêtes. C'est vers cette époque qu'il fit placer une statue de la Vierge à chacune des portes de la ville.

L'année suivante, M. Vincent, de retour, réussit à convertir deux hérétiques que Mme la Comtesse faisait venir chaque jour au château ; un troisième refusa de se laisser persuader ; mais lorsque M. Vincent revint peu après, accompagné de plusieurs ecclésiastiques, car il avait l'intention de donner des missions dans toute la baronnie, notre huguenot, touché par leur zèle, demanda le baptême et on lui assigna, pour abjurer, la paroisse de Marchais où se donnait pour lors la mission. Devant une nouvelle objection, M. Vincent ordonna un délai et, finalement, le huguenot fut baptisé et persévéra toujours depuis.

Pour soutenir la Charité, Mme de Joigny lui fit adjoindre, en 1622, les biens de la maladrerie St Lazare et, dans le même

temps, fondait à Courboin, avec son aumônier, une autre « charité ». Peu après, Mme la Générale perdit son second fils Henry, tué d'un coup de pied de cheval au cours d'une partie de chasse. On devine les pieuses consolations que lui prodigua son aumônier.

Mais, sentant que sa propre vie touchait à sa fin, Mme de Gondy profita de la venue à Paris de son mari, en 1625, pour faire signer à M. Vincent, angoissé mais heureux, l'acte de fondation de cet ordre de missionnaires dont tous deux rêvaient depuis longtemps, et dont il acceptait d'être le premier supérieur : il devait évangéliser de cinq ans en cinq ans les terres des fondateurs.

Un mois plus tard, Mme de Gondy mourait, âgée de quarante-deux ans, et M. Vincent installait la nouvelle congrégation au Collège des Bons Enfants que venait de lui donner l'Archevêque de Paris, frère du Général.

Mandé par ce dernier, qui était devenu le Révérend Père de Gondy, M. Vincent revint à Montmirail en 1629 pour l'aider à solutionner quelques affaires et, l'année suivante, il y envoyait une jeune veuve qui s'était mise sous sa direction, et qu'il avait également orientée vers les œuvres de charité : Louise de Marillac, veuve de M. Legras. Il l'avait chargée de visiter toutes les « charités » fondées par Mme de Gondy et de catéchiser les petites filles.

Cette même année entrait dans la Congrégation le premier missionnaire originaire de Montmirail : Francisque de Souffliers, fils du procureur fiscal, qui devait particulièrement bien réussir dans la conversion des hérétiques.

L'année suivante, Mlle Legras revint à Montmirail, accompagnée du Père de Gondy, et devait également visiter ses terres du comté de Vertus, au diocèse de Châlons ; mais l'Évêque, en tournée dans la région, s'émut de cette catéchiste d'un nouveau genre, et elle dut regagner Paris sans avoir accompli sa mission.

Si M. Vincent était désormais retenu à St Lazare par des charges écrasantes, et souvent aussi immobilisé par sa « petite fiévre », ses Missionnaires ne manquaient pas de venir remplir régulièrement leurs obligations dans la région. Mais la guerre sévissait de nouveau au nord de la Marne et les fréquents passages de troupes avaient tout désorganisé : aucun espoir de rétablir les « charités » ; l'immoralité régnait partout, et les Missionnaires se désolaient. De Paris, M. Vincent les conseillait et les encourageait. La peste exerçait aussi ses ravages et plusieurs de ces Messieurs tombèrent malades et durent regagner St Lazare.

C'est vers cette époque que le seigneur de Champmartin (paroisse de Corrobert) entra dans la Congrégation : Charles Nacquart devait être l'un des deux premiers Missionnaires envoyés à Madagascar.

Le jeune François-Paul, qui venait d'être nommé coadjuteur de son oncle, dut prendre les Ordres et faire une retraite à St Lazare ; mais devant cette âme perverse, M. Vincent dut s'avouer impuissant.

Son frère ainé, au contraire, devenu duc de Retz et seigneur de Montmirail, fidèle au souvenir de sa mère, méditait d'y installer une maison de la Mission. Il obtint de l'Évêque de Troyes l'autorisation de transférer à la Congrégation les biens de l'Hôtel-Dieu de La Chaussée, et bientôt M. Vincent envoya deux prêtres et un frère. Finalement ils s'installèrent, faute d'une maison convenable dans la ville, dans la ferme de Fontaine-Essarts que venait de leur léguer en mourant M. Toublanc, l'ancien secrétaire de Mme la Générale.

Entre temps, M. Vincent avait autorisé Mlle Legras à former des filles de la campagne pour seconder ou remplacer les dames de la Charité et faire l'école aux petites filles : l'Ordre des Filles de la Charité était né.

En 1650, alors que la Fronde avait plongé tout le pays dans une effroyable misère, M. Vincent envoya à Montmirail deux Sœurs pour y tenir l'Hôtel-Dieu. Chaque jour elles préparaient « le pot », avec la recette économique qu'il avait lui-même rédigée, pour tous les malheureux qui accourraient des pays dévastés. Mais, en 1652, toute la région fut la proie des Lorrains ; Montmirail, seule, obtint une sauve-garde grâce à l'Intendant du duc de Retz : M. Husson. L'année suivante, M. Vincent allait l'envoyer à Tunis pour y remplir la charge de Consul ; mais en butte aux persécutions du Dey, il dut s'en revenir...

Si Montmirail ne devait plus jamais revoir M. Vincent, rien pourtant ne s'y faisait sans lui, et c'est aussi à Fontaine-Essarts qu'il envoyait prêtres ou frères ayant besoin de grand air ou de repos.

Malgré le bien que ses fils et ses filles faisaient à notre ville, les habitants, désireux, sous l'impulsion de la nouvelle châtelaine, la duchesse de Noirmoutier, de rétablir l'ancienne Charité, réclamèrent les biens de la Maladrerie St Lazare que le duc de Retz, outrepassant ses droits, leur avait également adjoints du temps où cette Charité n'existant plus. M. Vincent se désista, se refusant à plaider pour des questions d'argent, bien que la guerre ait ruiné les fermes de l'Hôtel-Dieu et que Paris ait dû payer toutes les réparations.

Quelques mois plus tard (27 septembre 1660) M. Vincent s'éteignait doucement après avoir vu mourir Mlle Legras et son premier collaborateur M. Portail, que l'on avait vu à Montmirail du temps de Mme de Gondy.

Signalons en terminant que l'un des miracles retenus pour la canonisation eut lieu au couvent des Bénédictines de Montmirail.

St-Vincent de Paul - Correspondance, de Pierre Coste.
Vie de St-Vincent de Paul, de Mgr Abelly.
St-Vincent de Paul et les Gondy, de R. Chantelauze.

Séance du 22 Décembre :

M. HARDY : « *Note sur le site de Château-Thierry* ». Il convient de rappeler avant tout que la butte du château, si elle constitue la partie la plus apparente, n'est pour rien dans la naissance de la Ville. Sans doute, le château a-t-il attiré dans son orbe des habitants que son voisinage pouvait intéresser à divers titres ; sans doute aussi, dans les temps troublés, a-t-il servi de refuge aux populations d'alentour, mais il n'a jamais représenté l'élément dominant du plan générateur.

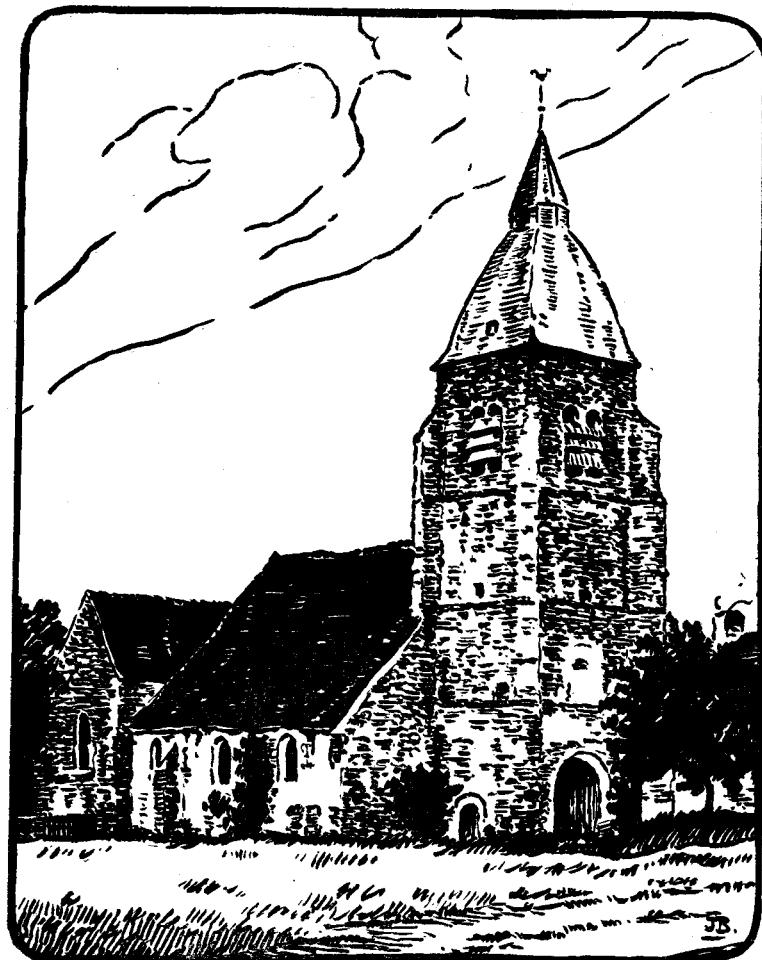
On sait du reste que le premier groupement urbain n'était pas là, mais sur un amphithéâtre de coteaux qui a pour centre Les Hérissons. Pour l'époque gauloise et gallo-romaine, le fait a été suffisamment prouvé par des découvertes archéologiques. Il l'est plus encore, pour les époques suivantes, par la présence de monuments ou de centres d'activité qui formaient une Ville haute de beaucoup antérieure à la Ville basse : église de la Madeleine, chapelle Saint-Crépin, place Vuide-Bourse, halles et marchés.

A ses débuts, et comme toutes les villes naissantes qui sont dans le même cas, elle se tient à bonne distance de la rivière, à la fois pour échapper aux risques d'inondations et aux risques d'invasion par la voie fluviale.

Malgré tout, elle n'échappe pas à l'attraction de la rivière, s'en rapproche peu à peu et finit par chercher le supplément d'espace dont elle a besoin sur la rive gauche, dans les larges formations de sédiments anciens qu'on désigne couramment sous le nom de Plaine de Nogentel. Mais là comme ailleurs un contraste apparaît nettement entre le mode d'occupation de la rive droite, en rang serré, et celui de la rive gauche, qui a pris longtemps et garde encore dans certaines de ses parties une allure rurale.

Par la traversée de la rivière sur un pont qui se réalise dès l'époque romaine, Château-Thierry devenait décidément une ville-carrefour, le point de croisement d'une voie fluviale fort active et de voies terrestres dessinées depuis les origines. Par là-même, elle était tout naturellement désignée pour servir de métropole aux sous-régions (Tardenois, Vallée, Orxois, Brie) dont les aptitudes complémentaires concourent à conférer à la Champagne de Château-Thierry, avec une relative indépendance économique, une incontestable individualité.

Tout compte fait, bien des avantages semblaient promettre à Château-Thierry plus d'importances qu'elle n'en a. Peut-être, pour expliquer ce manque à gagner, faut-il remonter jusqu'au temps de la conquête romaine qui mit surtout en relief la capitale des Suessions, Soissons, et ne laissa aux peuplades de notre région, subordonnées aux Suessions, qu'un rôle effacé,



L'église de l'Épine-aux-Bois (canton de Charly), il y a quelques années, vue par M. BROCHE.

Aujourd'hui, le clocher seul subsiste et ne tardera pas à s'écrouler à son tour.

avec un retard de développement qui devait peser sur toute l'histoire de Château-Thierry.

Mais ce n'est là qu'une fragile hypothèse, et d'autres faits, notamment l'incorporation de Château-Thierry à la province de Champagne, où depuis longtemps déjà deux autres cités, Reims et Troyes, rivalisèrent d'influence, ne sont pas non plus étrangers à ce refoulement.

M. BERAT : « *Établissement de deux foires à Château-Thierry en 1788* ». C'est un arrêt du Conseil d'État du 11 octobre 1788 et un règlement du lieutenant-général Pintrel de Louverny du 4 novembre qui instituèrent ces deux foires annuelles, l'une le lendemain de l'Ascension, l'autre le 15 novembre.

Elles devaient durer 3 jours consécutifs « non compris le jour pour déballer et celui du remballage », et se tenir de chaque côté de la Levée, « le chemin du milieu étant réservé pour la circulation ».

Cet emplacement devait être peu confortable, la Marne s'étais alors sur les côtés de la Levée et les eaux, au Nord, étant stagnantes et polluées.

Le Tiers-État du Baillage souhaita d'ailleurs, le 23 mars 1789, dans son Cahier de doléances, voir combler les mares « contraires à la salubrité de l'air et à la santé des citoyens ». En 1813 seulement, l'emplacement du parage actuel, près de l'Hôtel des Postes, sera comblé par la convention dite « de la Mare Prévost ». Celle-ci interdit aux propriétaires de la Mare Prévost de construire à une hauteur supérieure à 1 m. 63 et crée une servitude de vue au profit de certains propriétaires de la rue St-Crépin.

La foire actuelle du premier vendredi de novembre rappelle celle prévue pour le 15 novembre. On ignore la date à laquelle fut supprimée celle du lendemain de l'Ascension.

Robe Verte

Glauque, comme un miroir verdi par les autans,
Réflétant adoucis et troubles les visages,
La Marne, ce matin, nous offrait ses mirages,
Retournant les objets tout en les estompant.

Et par ce double aspect, le réel, le flottant,
Les maisons près du bord et, dans l'eau, leur image
Étrécissant le fleuve et changeant le rivage,
Nous fûmes fascinés. Ainsi, malgré le temps

Qui nous faisait l'esprit autant que lui morose,
Malgré ce ciel si lourd ternissant chaque chose,
Rien n'était enlaidi, mais changé de couleur.

Et nous, rendus joyeux par cette découverte,
Restions là près du pont, charmés par la valeur
Des gris doux et moirés et la Marne si verte.

Jeanne FOURMENT-BROCHE.